

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 31 (1893)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Miettes  
**Autor:** Desbois  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193717>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT:**

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois :	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**LES ABONNEMENTS**  
datent du 1er janvier, du  
1er avril, du 1er juillet ou  
du 1er octobre.

**Les Fleurs.**

Chaque année on se plaint de nouvelles dépréciations commises sur notre belle promenade de Montbenon. L'autre jour encore nos journaux signalaient la disparition de diverses plantes.

Vraiment, on a peine à se figurer qu'il y ait des gens assez dénaturés pour ne pas respecter davantage la propriété publique, destinée à l'agrément de tous.

On lit sur nos promenades des écriveaux portant : *Les promenades publiques sont placées sous la sauvegarde des citoyens.* Ces écriveaux ont été faits avec la conviction qu'il suffisait d'appeler l'attention sur ce point pour que nous puissions dormir tranquilles. On n'a pas même songé que parmi ces citoyens, à la sauvegarde desquels on faisait appel, il y eût de vrais sauvages.

Nous nous sommes trompés : il y en a.

Oui, vous êtes des sauvages, vous pour qui rien n'est sacré !... Ce n'est point votre amour pour les fleurs qui vous pousse à ces tristes méfaits ; vous n'avez ni une âme, ni des yeux pour en goûter le charme et la beauté.

Laissez donc, je vous en supplie, laissez Montbenon et sa riante parure à ceux qui savent en jouir ; à ceux qui savent apprécier le travail persévérant, l'art et le goût parfaits de son excellent jardinier.

Laissez aux gens paisibles, aux gens honnêtes ce magnifique parterre avec ses arbustes, ses grands massifs et ses gracieuses corbeilles fleuries. Ne profanez plus ce lieu d'agrément, ouvert au pauvre comme au riche, ce lieu où le travailleur va faire chaque dimanche, chaque soir, sa petite villégiature d'une heure ou deux ; où il se repose, se rafraîchit et se croit un moment transporté en pleine campagne, loin de la ville, de son atmosphère viciée et étouffante.

Respectez enfin ces belles fleurs, aux nuances et aux formes délicates ; respectez ces bordures, ces mosaïques ravissantes qui réjouissent les mamans et les bébés. Car ils sont nombreux ceux qui ne possèdent ni jardin, ni terrasse, pas le moindre coin de verdure sous les yeux, pas même un géranium sur la fenêtre !...

Quoiqu'on ait dit d'elle, ne touchez pas même à la grotte où les cygnes se balancent mollement, où les petits canards barbotent pour le plaisir d'un nombreux entourage.

Ce qui précède nous rappelle que nous avons en portefeuille quelques notes fort intéressantes sur les jardins publics et les squares de Paris. Veuillez nous permettre de les utiliser ici, chers et indulgents lecteurs, vu la chaleur accablante de la saison et la disette de copie que subit, depuis quelque temps, l'infortuné *Conteur* !

Savez-vous que l'on ne compte pas moins de 100 squares dans Paris ?... Tous sont placés sous la direction d'un jardinier en chef qui a sous ses ordres 400 ouvriers.

Parmi les plantes qui servent à l'ornement des jardins et des squares, ce sont les géraniums qui tiennent la tête. Les pépinières de la Ville en produisent annuellement 300,000 pieds. Elles livrent en moyenne 60,000 bégonias, 33,000 myosotis, 26,000 dahlias, etc.

Le total des plantes annuellement employées à la toilette de la grande capitale est de deux millions environ !

Les pépinières de la Ville sont situées sur divers points, au Bois de Boulogne, à Auteuil, à Vincennes, etc. Mais c'est à Passy, près du parc de la Muette, qu'est l'établissement central où prennent place toutes les cultures de luxe. Ce grand laboratoire est l'un des plus considérables du monde entier. Il compte plus de 30 serres, dont plusieurs sont colossales ; des caves immenses, éclairées au gaz, reçoivent les plantes tuberculeuses pendant l'hiver.

Cet établissement horticole, dénommé le *Fleuriste de la Ville*, couvre une superficie de deux hectares. Il occupe 65 jardiniers, 15 employés de bureaux et reçoit une subvention annuelle de 250,000 fr.

Ses serres inépuisables renferment toutes les variétés existantes de plantes d'ornement connues, qui s'épanouissent normalement dans une température graduée, nécessaire aux floraisons diverses.

Les deux heures de marche, qui suffisent à peine pour parcourir ces palais floraux, vous transportent dans le pays

du rêve et de la féerie ; vous en ressorez ébloui, ivre de couleurs et de parfums, en proie à mille sensations délicieuses.

Toutes les expositions du monde pâlissent devant les serres de la Muette, et après la femme qu'on aime, rien de plus beau à contempler qu'une corbeille fleurie, embaumée, dans tout son épanouissement !

Outre les fleurs qu'elles fournissent pour l'alimentation des squares et jardins publics, elles en envoient aussi à l'Elysée, dans les ministères, à l'Hôtel-de-Ville, pour les bals et soirées officielles.

Les arbustes de la Muette servent, en outre, dans un grand nombre de réunions et de fêtes de bienfaisance.

Qu'il est loin de nous le temps où l'on se contentait, comme Jenny l'ouvrière, d'un modeste pot de réséda sur la fenêtre !

**MIETTES**

**Souvenirs d'enfance.** — Nous aimions beaucoup, mon frère et moi, quand nous étions enfants, les tartines au miel. De temps en temps, pour nous en passer l'envie, nous allions faire une visite à notre voisin, l'ancien Jean-Jacques, dont la ferme était peu éloignée de la nôtre.

Il va sans dire que ce n'était pas le bon vieux qui nous attirait et que nous ne pouvions trouver de charme à son humeur sombre, à sa pipe culottée qui ne quittait jamais sa bouche, pas plus qu'à son éternel bonnet de coton, et à sa culotte de milaine où on eût pu loger facilement quatre hommes de moyenne taille. Malgré son abord peu avenant, le voisin avait bon cœur, et sitôt qu'il nous voyait arriver, il préparait de grandes tranches de pain noir qu'il recouvrait abondamment de bon miel doré.

Nous avions aussi à la maison du pain noir et des rayons de miel, mais comment ceux de l'ancien nous paraissaient meilleurs !

Lorsqu'il nous avait servi, il retournait à son occupation ordinaire, qui consistait à surveiller, à admirer, à soigner ses nombreuses ruches. Il se tenait

sans la moindre inquiétude au milieu des insectes bourdonnants, et nous qui l'observions de loin, dans la crainte des aiguillons, nous lui disions de temps à autre : « Ancien, faites attention ! vous pourriez bien être piqué ! »

Un jour, peu après la distribution des tartines, nous regardions avec effroi tout un essaim voltigeant autour du vieux qui nous tournait le dos. — Tout à coup mon frère se lève, court au chemin ramasser une grosse pierre et avant que j'eusse pu deviner ce qu'il allait faire, il se mit à crier : « Ancien ! ancien ! ne bougez pas ! elle va vous piquer ! »

Au moment où la pierre, lancée avec adresse, frappait le bonnet de coton où une abeille s'était posée, celle-ci reprenait son vol et regagnait son essaim.

Au formidable jurement du vieux Jean-Jacques, qui se frottait la tête, mon frère comprit que son zèle n'était pas apprécié ; aussi, tremblant de peur et serrant dans nos mains le reste de nos tartines, nous nous mimes à fuir pour ne nous arrêter que bien à l'abri sous le toit paternel.

Pendant assez longtemps l'ancien ne reçut plus notre visite et nous plus de tartines au miel.

**Visages sombres.** — Parmi les choses désagréables à voir, il en est une qui peut figurer au premier rang, c'est un visage portant l'emprise du mécontentement et de la mauvaise humeur. Une physionomie que de sombres pensées assombrissent produit le même effet que le ciel quand l'orage va éclater : l'un et l'autre inquiètent, et l'on se demande avec anxiété ce qui va sortir de cette bouche contractée et de cette vue menaçante.

D'où peut venir l'humeur noire, l'ennui du présent, le souci du lendemain ? Serait-ce peut-être de ce que nous manquons de courage pour lutter dans la vie, ou de ce que nous pensons que notre personne, avec ses tracas et ses inquiétudes, occupe une grande place dans ce monde ?

Est-ce que nous oublions que la trace de notre passage sur la terre s'effacera comme celle d'un microbe que l'œil ne peut voir sans un verre grossissant.

La vie est trop courte pour que nous la passions dans un tourment inutile. A quoi ont servi les agitations de ceux qui ont vécu avant nous ? à quoi servent les nôtres ? à quoi serviront celles de nos enfants qui vont, dans peu de temps, occuper notre place ? A si peu de chose, hélas ! que le plus sage est de voir les beaux côtés de l'existence et de ne pas sans cesse nous plaindre si la route est dure et nous blesse le pied, mais de cueillir avec reconnaissance les fleurs qui bordent notre chemin.

Si nous avons à nous plaindre des hommes, la terre est belle pourtant ! elle

a pour nous des trésors dont personne ne peut nous empêcher de jouir ; de bonnes retraites ignorées dans les forêts pleines de silence ; des prés parfumés où nous pouvons passer des heures de bonheur parfait.

Aussi n'ayons plus de fronts soucieux, plus de regards inquiets ou mécontents, plus de visages sévères qui repoussent l'affection et quand une nouvelle déception viendra s'ajouter aux déceptions passées, disons avec le chanteur connu :

Un contre-temps m'arrête...  
Faut-il me rebuter ?  
A vaincre je m'apprete  
Et sais encore chanter !  
Qu'à mon chemin s'élance  
Tristesse ou noir chagrin,  
Je chante, et l'espérance  
Renait de mon refrain.

Mme DESBOIS.

#### **Ce qu'on peut dire à un agent de police, et combien ça coûte.**

— « En un rien de temps, dit un des chroniqueurs du XIX<sup>e</sup> Siècle, à l'occasion des récents troubles de Paris, la justice a congrûment secondé l'œuvre de la police. Des centaines de manifestants ou de prétdus manifestants, comparaisant devant elle, ont été gratifiés de peines variées dont la mesure semble assez difficile à apprécier. Elle fait du moins des distinctions extrêmement subtiles qui, entre nous, prêteraient à rire si le sujet n'était pas sérieux, s'il n'était pas inquiétant de voir quel arbitraire préside à cette distribution de condamnations. Est-il plus grave d'appeler les gardiens de la paix, qui, eux, comme on sait, donnent toujours l'exemple de la plus rare courtoisie, « tas de vaches » ou « tas de flics » ? *Judices certant.* Après une si large dépense de rigueurs, on n'est pas encore fixé, ce qui est dommage. La sévérité de l'arrêt dépend de l'inspiration du moment.

« L'épithète de « Prussien » adressée à un agent a été, à ce que je vois, considérée comme une injure grave, plus grave que « voleur » ou « assassin ». Elle a valu quinze jours de prison au coupable, tandis que les autres en ont été quittes avec six ou huit jours. Je confesse que je ne serais pas flatté d'être appelé Prussien. Mais, légalement, cette qualification constitue-t-elle un délit ? Cette sentence est d'une correction diplomatique douteuse.

« On n'en finirait pas si on prenait la peine de relever les incohérences de ces jugements. « Mouchard », quinze jours ; — « canaille », dix jours ; — « bandit », huit jours. Telles sont les peines, par exemple, octroyées d'après la prévention des diverses insultes proférées. Sur quelles autorités de grammairiens et d'édymologistes s'appuient messieurs les ju-

ges pour faire d'une façon si singulière leur besogne ? »

#### **Le petit soldat.**

... Depuis six mois, les vieux parents étaient sans nouvelles de leur enfant. Jean était au Tonkin. Tout d'abord, on avait reçu quelques lettres chez les closiers ; l'enfant écrivait de longues pages désolées, un débord de plaintes, disant combien il se peinait de cette vie de combats, de transes et de fatigues, combien il regrettait la maison paternelle, toute petite, bien modeste, et son cher pays de Provence, et son beau soleil clair qui chauffait sans rôter, comme là-bas, dans ce vilain climat, où la terre même flambait.

Et il terminait toujours ses quatre pages par un « Au revoir » bien tendre, un « à bientôt ! » plein d'espoir et d'énergie ; et sous la phrase finale : « Je me languis tant de vous le père, et toi mama, » il y avait toujours des traces de larmes.

Rien que de lire cette appellation enfantine « mama » qu'il lui donnait si tendrement, des pleurs montaient aux yeux de la cloisière.

On était moins triste au départ de Jean, bien sûr chez le vieux cloisier Magnac, que maintenant qu'il était si loin et que plus une lettre de lui n'y parvenait.

On s'inquiétait, vous pensez, et tous les matins, la « mama », qui n'avait pas dormi la nuit, descendait dans la salle basse, les yeux rouges de larmes versées durant de longues heures, le visage enfoui dans l'oreiller.

Magnac, lui, se désolait moins, étant optimiste, et, il faut bien l'avouer, un tantinet égoïste.

Quand Jean avait fait ses adieux, le père était rayonnant, très fier que son fils allât « donner une bonne leçon à ces diables de là-bas, » comme il disait, et se le représentant déjà décoré.

« Bah ! il nous reviendra médaillé, vois-tu ! » confiait-il à sa femme qui avait un hochement de tête sinistre et quelque épouvante vision dans le noir de ses prunelles.

Lui, Jean, ne riait pas non plus, voyez-vous. Ce n'était pas un lion, tout de même. Bien qu'il fut grand et fort, il était délicat de tempérament, faible de cervau, un peu mou et naïf, et très timide.

Quand il était gamin, ses camarades plus courageux et plus vifs se moquaient, l'appelaient : « Mademoiselle Jeanne » et il n'osait répliquer, se mettait à pleurer ou venait se cacher dans le giron de sa mère. Mais, ce n'était pas tout à fait sa faute, peut-être ; sa mama l'avait féminisé à le garder toujours près d'elle. Elle lui avait donné des qualités de fille, en avait fait une vraie ménagère, proprette et gentille. Elle n'avait pas voulu penser, la mama, qu'un jour son petit Jean serait soldat ; elle se disait qu'il n'était pas possible qu'on le lui prît.

Et on le lui avait pris, pourtant, et maintenant elle ne savait pas même au juste où il était, tant cette distance grande, ces immensités de terre et d'eau qui les séparaient, lui semblaient formidables, et accablantes à lui enlever toute notion de calcul.

Vers ce temps, Guillemine, une amie des Magnac, reçut une lettre de son fils parti pour le Tonkin en même temps que Jean et qui, blessé à Tuy-en-Quen, avait obtenu un congé de convalescence qu'il venait passer en